



Communiqué de presse
24 janvier 2024

Journée internationale de l'éducation : il n'y a pas d'éducation sans toit !

Avec la fin du Plan Grand Froid, des dizaines d'enfants hébergés temporairement vont retourner à la rue. Selon la loi, l'école doit être non seulement un lieu d'éducation, mais aussi de "prévention et de protection" (loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013). Or, en cette sixième Journée internationale de l'éducation, le sans-abrisme continue de toucher de plus en plus d'enfants, avec des conséquences graves sur leur santé (fatigue, angoisses, maladies...) et leur réussite scolaire.

En ce début d'année 2024, la situation est très préoccupante. Dans la nuit du 15 janvier, 115 n'a pu proposer de solution d'hébergement à 4 605 personnes dont 1 340 enfants. **C'est généralement le point le plus bas de l'année, mais c'est quand même 20 % de plus que l'année dernière.** Le plan grand froid déployé dans certains départements n'a même pas permis de mettre tous les enfants à l'abri : à Paris, Utopia 56 comptabilise 600 jeunes et 30 jeunes filles mineurs non accompagnés (MNA) restés en campement, sans aucune solution. Dans certaines villes, le plan grand froid n'a pas été activé malgré la neige et les températures glaciales. A Saint-Etienne par exemple, aucune solution n'a été trouvée pour 40 enfants sur les 80 recensés par le collectif "Un toit pas sans toi". Des familles avec enfants ont donc passé l'épisode de froid à la rue.

Comment peut-on se concentrer à l'école quand on a dormi dehors ? C'est le cas de cet élève scolarisé en CM2 dans le 15ème arrondissement de Paris, à la rue depuis le 3 janvier avec son papa et sa maman enceinte. A Lyon, malgré la mise à l'abri dans une école de 63 enfants par les bénévoles de Jamais sans toit, encore 121 enfants sont à la rue à ce jour. **C'est sept fois plus qu'il y a deux ans.**

Avec la remontée des températures, nous craignons maintenant les remises à la rue sèches, alors que l'hébergement d'urgence, d'après la loi, doit être continu. C'est le cas à Tours et à Blois où deux gymnases ouverts quelques jours vont fermer, laissant des dizaines de personnes sans solution en plein hiver.

Alors ministre du Logement, Patrice Vergriete avait annoncé une enveloppe supplémentaire de 120 millions d'euros pour l'hébergement d'urgence et l'ouverture de 10 000 places, que nous appelions de nos vœux. Pourtant, sur le terrain, les acteurs n'en voient aucune traduction concrète pour le moment.

A l'occasion de cette Journée internationale de l'éducation, nous appelons donc l'Éducation nationale, par l'intermédiaire des rectorats, à agir à nos côtés, en commençant par protéger la liberté d'expression du personnel enseignant. Nous pensons à cette directrice d'école à



Toulouse convoquée par le rectorat pour avoir hébergé une famille dans son école. L'Education nationale peut aussi nous soutenir en contribuant au repérage et au signalement des situations d'enfants sans-abri. Dans certains cas, nous sollicitons le soutien des rectorats pour la mise à disposition des écoles temporairement, lorsqu'il s'agit de la seule alternative à la rue.

Nous avons besoin de la mobilisation de l'ensemble des acteurs publics dont les rectorats pour que tous les enfants aient un toit et bénéficient d'une éducation de qualité. Des rassemblements sont organisés ce jour devant les rectorats à Paris, Toulouse et Créteil.

Contacts presse :

Charlotte Abello, Chargée des relations médias et des réseaux sociaux à la Fédération des acteurs de la solidarité : charlotte.abello@federationsolidarite.org / 06 17 80 03 52

Laurence Guillermou, chargée de communication à la FCPE : lguillermou@fcpe.asso.fr / 06 82 81 40 82

Raphaël Vulliez, porte-parole de Jamais Sans Toit : raphaelvulliez@gmail.com / 06 18 06 50 70



LES 42 ASSOCIATIONS DU COLLECTIF DES ASSOCIATIONS UNIES (CAU)

Advocacy France
Association Nationale des Compagnons Bâisseurs
Association DALO
Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA)
ATD Quart Monde
Aurore
Centre d'action sociale protestant (CASP)
Cité Caritas
Collectif National Droits de l'Homme Romeurope
Collectif Les Morts de la Rue
Comité des Sans Logis
Croix-Rouge française
Emmaüs Solidarité
Emmaüs France
Enfants de Don Quichotte
Fédération d'aide à la santé mentale Croix Marine
Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement
(FAPIL)
Fédération de l'Entraide Protestante
Fédération Française des Equipes Saint-Vincent
Fédération des Acteurs de la Solidarité
Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et les Gens du voyage
(FNASAT-Gens du voyage)
Fédération Nationale des Samu Sociaux
Fédération Santé Habitat
Fondation Abbé Pierre
Fondation de l'Armée du Salut
France Horizon
France Terre d'Asile
Habitat et Humanisme
Jeudi Noir
La Cloche
Les petits frères des Pauvres
Ligue des Droits de l'Homme
Médecins du Monde
Secours Catholique



SoliHa – Solidaires pour l’Habitat
Solidarité Nouvelle pour le Logement (SNL)
Union Nationale des Amis et des Familles de Malades Psychiques (UNAFAM)
Union professionnelle du logement accompagné (UNAF0)
Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (UNCLLAJ)
Union Nationale pour l’Habitat des Jeunes (UNHAJ)
Union Nationale Interfédérale des OEuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS)
Utopia 56